— Les Grands Magasins du LOUVRE de Paris ont l'honneur d'informer leur clientèle qu'ils desservent tous les jours LILLE, ROUBAIX et TOURCOING avec leurs voitures automobiles.

En outre pour faciliter les achats de leurs clientes et répondre à toutes les demandes, ils ont installé un bureau de commandes et de Renseignements, 1, Rue de la Clef, près la Bourse à Lille. 69843

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 1er MARS :

Aujourd'hui, saint Aubin ; demain, saint Jacob. 60e jour de l'année.

Soleil : Lever, 6 h. 35; coucher, 17 h. 32.

Lune : Dernier quartier du 1er mars. Nouvelle lune le 9.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

AUX COURS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES DAMES

« Les peintres de chez nous » par M. l'abbé Henry Dubrulle

La conférence d'extension universitaire a été donnée lundi par M. l'abbé Henry Dubrulle, le distingué professeur à la Faculté des Lettres qui a inauguré la série de ses conférences sur « les peintres de chez nous » en parlant de Wicar.

J.-B. Wicar, né à Lille, en 1762, d'une famille d'artisans put grâce à la libéralité de M. d'Hespel de Guermanez et à la bienveillance du magistrat de Lille, commencer ses études de dessin. A Paris, il étudia d'abord chez le graveur Lebas, puis entra dans l'atelier de David. Emmené en Italie par celui-ci, il fut enthousiasmé par la vue des trésors renfermés à Rome et à Florence et, à son retour, mit à exécution son projet de publier « La Galerie de Florence », série de gravures reproduisant les principaux chefs-d'œuvre de cette ville.

Chargé par le Directoire de désigner les objets que le Gouvernement français réclamait comme indemnité aux divers Etats italiens, il mit à profit ses relations pour se constituer une remarquable collection de dessins qui lui fut volée, mais il put la racheter ensuite, grâce à la vente d'une autre collection qu'il avait reformée. Ce sont ces deux fonds qui forment la principale richesse du musée de Lille et de la bibliothèque de l'Université d'Oxford.

Après Marengo, Wicar revint à Rome qu'il ne quitta plus que momentanément pour devenir directeur de l'Académie de Naples. Membre, puis censeur de l'Académie de Saint-Luc, il va exercer une sorte de surintendance bénévole sur les beaux-arts. Auteur de nombreux portraits et de divers tableaux qui ornent les églises italiennes, il jouit d'une renommée universelle.

Sa mort survint en 1884. Par testament, il lègue à la Société des Sciences de Lille sa collection qui comprend notamment 66 dessins de Raphaël et la fameuse tête de cire.

D'autre part, il laisse à sa ville natale son tableau : « Résurrection du fils de la veuve de Naïm » et 100.000 francs destinés à fournir des pensions à trois Lillois qui, pendant quatre ans, pourront vivre dans sa maison de la via del Vantaggio. Le premier bénéficiaire de ce legs fut Carolus Duret.

L'Exposition des Commerçants du Centre et de la rue de Lannoy

La traditionnelle exposition des Commerçants du Centre et de la rue de Lannoy, qui donne à ces quartiers une si pittoresque animation, aura lieu les dimanche 13 et lundi 14 mars.

Nos commerçants s'ingénient à rendre plus intéressante que jamais cette manifestation de leur activité, et les visiteurs, qui voudront accomplir nombreux cette printanière promenade, se rendront bientôt compte que le résultat est digne des efforts.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours, aux Halles. **VENTE LIBRE** de : Beurre frais de Normandie, 16.00 le kil. Confitures à 1.40 et 2.50 le pot; Chocolat, 1.60 les 250 gr.; Margarine, 7.50 le kil.; Fromage de Hollande, 9.00 le kil.; Saurets, 0.30 pièce; Brosses diverses de tous prix.

N.-B. — Pour la vente de beurre la carte de denrées sera exigée.

CUIRS : Semelles pour femmes 2.25 la paire. Talons pour hommes 1.00 la paire. Talons pour femmes et enfants 0.75. Demi-semelles 0.75 la paire.

VIN ROUGE, 1 fr. 70 LE LITRE, Vente libre

Mardi 1er mars, de 8 à 11 h., 7e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 6e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE DE MERVILLE (1er choix) 1.00 les 5 kil. Vente libre. Entrée au milieu des Halles

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES DE LUXE ET DE FATIGUE, rue de l'Hospice

Vente réclame de chaussures de repos, 18 fr. la paire

LA DISTRIBUTION DES TICKETS DE PAIN A PRIX REDUITS aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle Pierre-de-Roubaix, de 8 à 11 h., et de 14 à 17 h., savoir : Mardi 1er mars, de 1 à 3.000 : mercredi 2, le matin, de 3.001 à 3.750 ; le soir, de 3.751 à 4.500.

« L'AVIATION PENDANT LA GUERRE ». — Une conférence avec projections sera donnée par M. le chanoine Delsaux, le mardi 1er mars, à 20 h., rue Lesueur, sur « L'aviation pendant la guerre » : Nos appareils. Nos As. Vie et mort de G. Guynemer.

LA SOCIÉTÉ FRATERNELLE BELGE s'est réunie en un fraternel banquet, dimanche soir, chez MM. E. Lefebvre, 5, rue Corneille, sous la présidence de M. Ch. Glorieux-Tiers, qui avait à ses côtés les membres du Comité. Le repas a été empreint d'une franche camaraderie.

A l'heure des toasts, M. Glorieux a félicité MM. L. Crépin et Delvin, les pionniers belges de la Mutualité, et les a remerciés de leur bon concours. M. Glorieux a exprimé l'espoir de pouvoir continuer à accorder des subsides au décès et d'aider les sociétaires selon les ressources disponibles, et il a terminé en engageant les sociétaires à rester unis pour le plus grand bien de la Fraternelle Mutuelle Belge.

M. L. Crépin a formé des vœux pour la prospérité de la société ; il a rendu hommage au dévouement de M. Ch. Glorieux et à la générosité de M. Vanoutryve, et s'est fait inscrire avec M. Delvin comme membre protecteur.

Après avoir entendu une jolie poésie de M. Adrien Laurent, administrateur, ce chaleureux vivat a été chanté à M. Glorieux, l'actif président, et la soirée s'est terminée par des chansons.

HALLE FLIPO. Beurre 14 et 15 fr. Baisse beurre extra 16. Gruyère 12. Hollande 10. Portsalut 10 fr. Pate 1.25. Pain d'épices 4 et 4.50. Vin 1.00 et 1.65. Café extra 9.50. Bon chocolat 6 francs. .69867d

UNE REUNION DES COMMERÇANTS-DÉTAILLANTS DE L'ALIMENTATION. — On nous prie d'insérer :

La Fédération des Syndicats commerciaux détaillants de Roubaix et ses Cantons organise, pour le jeudi 3 mars, à 19 heures, salle du Café Pandore, 28, rue Pauvrée, Roubaix, une réunion générale des commerçants de toutes les branches de l'alimentation, syndiqués ou non syndiqués.

Ordre du jour : La liberté commerciale ; bons primes; conférence par M. Jean Deaux, secrétaire général de la Fédération des Syndicats commerciaux, sur l'impôt sur les bénéfices commerciaux et général sur le revenu. Statut fiscal et les déclarations à faire par les commerçants pour le 31 mars ; description du mécanisme de cet impôt.

Cette réunion est exclusivement réservée aux commerçants de l'alimentation, et comme il sera impossible de fournir individuellement des renseignements sur une question aussi importante une fois le jour de cette réunion passé, les commerçants ont grand intérêt à ne pas y manquer.

LE DENOMBREMENT DE LA POPULATION. — On nous communique :

Le recensement général de la population se fera le dimanche 6 mars prochain.

Des formules de feuilles de ménage et de bulletins individuels seront déposées dans chaque maison, du 1er au 4 mars. Ces bulletins devront être remplis par les habitants de la maison qui se feront, au besoin, aider par leurs voisins ou amis.

Il sera établi ainsi un bulletin individuel pour chaque personne ayant passé la nuit du 5 au 6 mars dans la commune.

Les agents recenseurs, délégués par l'Administration municipale, passeront dans toutes les maisons le dimanche 6 mars et les jours suivants, pour vérifier et reprendre les bulletins.

Les habitants sont invités à remplir leurs bulletins avec le plus grand soin, à recevoir les délégués avec empressement et à leur fournir tous les renseignements qu'ils ont mission de recueillir.

LE SERVICE DE L'EBOUAGE. — On nous communique :

Les habitants sont informés que les voitures du service d'enlèvement des ordures ménagères passeront, à partir du mercredi 2 mars, régulièrement tous les jours, dans toutes les rues.

Pour éviter toute difficulté au service, les habitants sont invités à sortir leur poubelle tous les jours sans prendre de jour fixe.

POMMADE St-LAURENT, contre toutes brûlures, maladies de la peau. (Nomb. attestations). Le pot 3 f. 30. A Roubaix ph^ie Biat, 127 r. G^de-Rue; Tg : ph^ie Bernamont, et t^tes Phies. 369

A LA « MUTUELLE NADAUD ». — Au cours d'une réunion qui a eu lieu le 26 courant au siège de la Société, les commissions administrative et de contrôle ont voté une somme de 500 francs pour secourir les chômeurs. Cette somme sera répartie comme suit : 400 francs seront versés au Bureau de Bienfaisance de Roubaix et 100 francs au Bureau de Bienfaisance de Wattrelos.

Les commissions ont aussi décidé de rétablir la réunion d'adieux aux jeunes soldats, qui se faisait avant la guerre; en conséquence, les sociétaires qui doivent se rendre le mois prochain sous les drapeaux, sont priés de donner au plus tôt leur adresse au secrétaire général, M. Théodore Goethals, 85, boulevard de Strasbourg.

Le jour du tirage de la tombola sera fixé sous peu.

VOL DE SAVON. — Mme Zoé Coulon, femme Vanhaecke, contre qui un procès-verbal a été dressé, comme nous l'avons dit, pour vol de savon, nous prie de préciser qu'elle n'avait emporté des Halleries de Roubaix qu'un morceau de déchet de savon d'une vingtaine de grammes.

COMME DU BEURRE « ERA »
aux fruits d'Olant. Depôt H. Germain, 10, Gde-Place, Tourcoing

CROIX

L'ESCROC ETAIT BIGAME. — Le courtier en métaux, Edgard Dujardin, dont nous avons annoncé l'arrestation et le transfert à Lille par la police judiciaire de Paris, était bigame. Il s'était marié le 5 juillet 1919 une première fois, à Maurs (département du Cantal) avec Mlle Panol, qu'il avait abandonnée le mois de septembre suivant. Il est donc poursuivi pour vol, escroquerie et bigamie.

UN VOL DE 3.000 FRANCS, AVENUE DES MARRONNIERS. — Les vols, commis pendant la nuit dans les maisons inhabitées, continuent. Cette fois, c'est chez un négociant, M. Willems, avenue des Marronniers, 28, que les voleurs se sont introduits dans la maison, en passant par le jardin, dans la soirée de dimanche. Les meubles ont été fracturés et renversés, et des objets mobiliers, des bijoux et de l'argent, pour une valeur totale de 3.000 francs ont disparu. M. Bicheyre, commissaire de police, recherche les auteurs de ce vol.

ASTRA MARGARINE FRANÇAISE ÉGALE AU BEURRE 477

WASQUEHAL

CHUTE DANS UNE TRANCHÉE. — Un ouvrier de St-Gobain, Oscar Odent, 40 ans, à Flers-Breucq, rue Sadi-Carnot, est tombé dans une tranchée et a été blessé au coude droit. 15 jours de repos. Docteur Butin.

LE PERCEPTEUR se rendra à la Mairie le mercredi 2 mars, de 14 à 17 heures, pour recevoir les contributions et payer les mandats de l'Etat, du département et des communes.

UN OUVRIER TONNELIER BLESSÉ. — A la tonnellerie de M. Victor Delourme, rue Richelet, Arthur Deledalle, 23 ans, rue de Marcq, a été piqué à la main gauche par un cercle rouillé. 18 jours de repos. Docteur Butin.

BLESSÉ A LA MAIN. — Un aide-monteur, Henri Callens, 48 ans, à Herseaux, occupé à la manufacture de St-Gobain pour M. Denys, entrepreneur, a été blessé à la main gauche. 20 jours de repos. Docteur Butin.

LA FANFARE DE WASQUEHAL. — La Fanfare de Wasquehal réorganise sa clique avec la collaboration de M. Pierre Dosquet, caporal clairon, et M. Henri Leman, caporal tambour. Les répétitions auront lieu les mercredi de chaque semaine, à 19 h., au siège, à l'estaminet du Dragon. Les jeunes gens désireux de faire partie de la clique peuvent assister à la répétition qui aura lieu mercredi prochain.

AUX PRISONNIERS CIVILS. — Les prisonniers civils ou leur représentant en cas de décès, sont priés de remplir une feuille de renseignements à la Mairie (2e guichet), en vue de percevoir la rémunération qui leur est due pour travaux pendant l'occupation allemande.

LANNOY

FLERS

UNE PETITION POUR L'ÉCLAIRAGE ELECTRIQUE. — Les habitants de la section du Breucq et du Sart ont adressé ces jours derniers, une pétition au Conseil municipal, réclamant l'éclairage électrique dans leur habitation.

Les signataires font remarquer que dans toutes les communes et même dans les endroits les plus éloignés, la lumière électrique est fournie. Nous ne pouvons admettre, disent-ils, que le contrat avec la Compagnie du gaz soit un obstacle insurmontable à la distribution du courant dans la région.

Certains habitants du Breucq ayant l'électricité, la pétition insiste pour que « des démarches soient faites par la Municipalité, auprès des diverses entreprises électriques afin de satisfaire les légitimes revendications de la population. »

CHOMAGE. — Mercredi 2 mars, à 8 h. 30, paiement des secours de chômage.

LYS

RECENSEMENT DE LA POPULATION. — La Mairie fait actuellement distribuer à domicile les imprimés nécessaires au recensement de la population; les habitants sont invités à remplir ces imprimés le plus exactement possible.

Ceux qui ne peuvent les remplir sont priés de recourir au concours de voisins.

Des recenseurs passeront à domicile dimanche 6 mars, en vue de les vérifier et les reprendre.

LES TICKETS DE PAIN A PRIX REDUIT, seront remis aux intéressés, à la Mairie vendredi 4 mars, de 8 h. 30 à 10 h. 30.

TOUFFLERS

CONSULTATIONS DES NOURRISSONS. — La Mairie nous prie d'insérer : La consultation des nourrissons aura lieu jeudi 3 mars, à 15 h. 30, à l'Ecole des Filles.

LES TICKETS DE PAIN A PRIX REDUIT seront distribués vendredi 4 mars, de 9 à 10 heures, à la Mairie.

CYSOING

UNE SECTION CANTONALE DE LA FEDERATION REPUBLICAINE DU NORD a été constituée dimanche, à Cysoing, au cours d'une réunion, salle Hendoux, présidée par M. Herbin, maire de Cysoing. Après divers discours, le bureau a été formé ainsi qu'il suit :

Sont nommés : Président d'honneur M. Bonduel; président, M. Herbin; vice-présidents, MM. Eugène Damide et Ferdinand Puche; secrétaire, M. H. Ladreyt; trésorier, M. Léon Tisse.

L'ordre du jour suivant a été voté :

« Les républicains du canton de Cysoing, réunis à Cysoing, salle Hendoux, le dimanche 27 février, après avoir entendu les citoyens Herbin, Demesmay Petieux, Martin-Mamy donnent sans réserve leur adhésion à la Fédération Républicaine du Nord, et s'engagent à intensifier la propagande, dans le but d'organiser dans tout le canton des sections communales.

« Ils adressent à M. Loucheur, ministre des Régions libérées, qui défend en ce moment à Londres, avec le Président du Conseil, les intérêts de la France, et à M. Dantel-Vincent, ministre du Travail, l'expression de leur reconnaissance et de leur dévouement.

« Ils se séparent aux cris de : « Vive le Nord ! Vive la France ! Vive la République ! »

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MARDI 1er MARS :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 février 1921

Sous la présidence de M. le docteur Leduc, maire, le Conseil municipal a procédé, lundi soir, à l'ouverture de la session ordinaire.

La séance a commencé à 18 heures; trente-cinq conseillers sont présents. M. Abel Levengie est nommé secrétaire.

M. Willerval, secrétaire général de la mairie, donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté sans aucune observation. Puis l'ordre du jour est abordé.

LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE 1920

Par application de la loi du 4 octobre 1919, l'Etat, ainsi que nous l'avons annoncé, vient d'allouer à la Ville de Tourcoing, une avance de 1.100.000 francs pour balancer l'excédent des dépenses extraordinaires figurant au budget supplémentaire de 1920, ainsi qu'une subvention de 700.000 francs pour l'équilibre des dépenses ordinaires de ce même budget.

Mais ces 700.000 francs étant insuffisants, le Conseil, sur l'invitation du Préfet, a dû remanier le budget en question, de façon à le présenter en équilibre.

Il a été ajouté aux recettes ordinaires, la somme de 100.000 francs, part de la ville dans le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Une réduction de 198.000 francs a été apportée à l'article 52, destiné au règlement des contingents arriérés de Tourcoing, dans les dépenses de l'assistance obligatoire.

Tenant compte de tous les chiffres ci-dessus, le Conseil arrête comme suit le budget supplémentaire de 1920 :

Recettes ordinaires : 6.078.525 fr. 51; extraordinaires : 12.843.602 fr. 97. Ensemble, 18 millions, 922.128 fr. 48.

Dépenses ordinaires : 6.054.423 fr. 94; extraordinaires : 12.825.192 fr. 60. Ensemble, 18 millions, 879.616 fr. 54.

Il se produit de la sorte un excédent de recettes s'élevant à 42.511 fr. 94.

Par ailleurs, le Conseil décide de contracter deux emprunts, l'un de 700.000 fr., et l'autre de 1.100.000 fr., auprès du Crédit Foncier. Ces deux sommes, qui correspondent à la subvention et à l'avance de l'Etat, seront remboursées par celui-ci.

Le budget primitif de l'année 1921

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Au nom de la Commission des finances, M. Salembien, rapporteur, soumet ensuite à l'assemblée le projet de budget primitif pour 1921.

« Si la situation d'ensemble s'est un peu améliorée, dit le rapport après l'examen des différents articles, nous le devons, en premier lieu, à l'octroi et à un meilleur rendement de nos exploitations municipales des eaux, du conditionnement et de l'électricité, et leur résultats eussent encore été bien plus favorables, si nous n'avions pas à subir la crise du chômage, dont les effets se font également sentir sur les autres sources de revenus.

» D'autre part, l'appoint apporté par la revision générale de tous les tarifs, lesquels recevront leur entière application en 1921, et l'imposition de taxes nouvelles est également appréciable. Si l'on tient compte que, par ailleurs, nous nous sommes résignés de bon gré et d'avance, sans attendre d'y être invités par le Gouvernement, à nous imposer les restrictions nécessaires et à comprimer toutes les dépenses, l'on nous rendra cette justice, que nous n'avons rien ménagé pour limiter au strict minimum notre appel de fonds auprès du Trésor.

» Ce faisant, nous n'avions en vue que de faciliter la tâche de ceux de nos éminents compatriotes qui assument le pénible devoir de présider aux destinées de la Nation dans des conditions particulièrement difficiles, et qui se débattent au milieu de difficultés financières presque insolubles.

» Telle a été la ligne de conduite que la Commission des finances s'est imposée dans l'étude du budget de 1921. »

LES CHIFFRES

Les propositions se résument comme suit :

Recettes ordinaires : 18.330.958 fr. 15; extraordinaires, 2.899.445 fr. 72. Ensemble, 21 millions, 230.403 fr. 87.

Dépenses ordinaires : 20.174.485 fr. 28; dépenses extraordinaires : 3.180.854 fr. 18. Ensemble, 23.300.539 fr. 46.

Soit un excédent de dépenses de 2.124.935 fr. 59.

Mais, la ville va demander pour 1921 à l'Etat, une subvention de 1.845.000 et une avance de 285.000 fr.

De la sorte, l'excédent de dépenses se changerait en un excédent de recettes de 5.064 fr. 41.

LA DISCUSSION

Avant de procéder à la mise aux voix du budget primitif, M. le Maire offre la parole à ceux des conseillers qui auraient des observations à formuler.

Le prix du courant électrique. — A l'article 39, relatif à l'usine d'électricité, M. Thullier demande que l'Etat prenne à sa charge la différence existant entre les stocks et les cours actuels du charbon. Il serait possible ainsi d'obtenir le courant électrique et le gaz également à meilleur compte.

La subvention annuelle à la Sauvegarde des Nourrissons. — Par délibération du 16 avril 1912, le Conseil avait pris l'engagement de servir pendant 18 ans, à l'œuvre de la Sauvegarde des Nourrissons une subvention annuelle de 60.000 francs.

Pour la remise en marche de ce service, la subvention fut exceptionnellement portée, pour 1920, à 120.000 francs.

Mais cette année, les nécessités budgétaires ne permettent pas au Conseil, qui le regrette, d'être aussi large.

Néanmoins, le subside est encore supérieur au chiffre fixé par l'engagement, puisqu'il figure au budget primitif pour une somme de 100.000 francs.

A ce sujet, M. Bouche donne lecture d'une lettre de M. Dron, président de l'œuvre de la Sauvegarde des Nourrissons. Celui-ci, rappelant l'importance de l'organisme, regrette la réduction du subside. Plusieurs conseillers se font l'écho des regrets formulés par M. Dron.

M. Desurmont répond qu'il n'est personne parmi les conseillers pour méconnaître l'importance de la Sauvegarde des Nourrissons. Le chiffre de 100.000 fr. montre bien que le Conseil municipal continue à être acquis à l'œuvre. Mais comme l'a dit le rapporteur du budget, il a fallu, malheureusement, comprimer toutes les dépenses.

M. Deschamps fait remarquer que deux conseillers sont délégués à la Commission de la Sauvegarde des Nourrissons, mais qu'aucune convocation ne leur est adressée. Il leur est donc difficile de dire les besoins de l'œuvre.

M. le Maire propose alors de voter le crédit de 100.000 fr. porté au budget primitif. Mais si les deux délégués, étant par la suite convoqués aux réunions de la Commission, estiment qu'il est absolument indispensable d'adoptez un chiffre plus élevé, un nouveau crédit pourrait être inscrit au budget supplémentaire.

Il est ainsi décidé.

LE VOTE

La discussion étant close, le Conseil vote l'ensemble du budget primitif pour 1921.

La taxe d'abatage et le droit de visite. — De 2 francs, les 100 kilos, la taxe d'abatage est portée à 3 fr., et le droit de visite de 1 à 3 fr.

Taxe sur les spectacles. — Les spectacles seront imposés d'une taxe égale à la moitié de celle perçue par l'Etat. On prévoit un rendement annuel de 65.000 fr.

UNE SOMME DE 100.000 FRANCS POUR LES CHOMEURS

L'Office Départemental des charbons vient de consentir à la ville de Tourcoing une ristourne importante sur les expéditions de novembre et de décembre 1920.

Applaudi par l'assemblée, M. le Maire propose d'affecter cette ristourne, à concurrence de 100.000 francs, à des distributions gratuites de charbon aux chômeurs. Ces distributions seront assurées par le Bureau de bienfaisance.

Il en est ainsi décidé.

Questions diverses. — De nouvelles dispositions sont apportées au statut du personnel municipal pour le recrutement des employés de la Mairie, de l'Octroi, ainsi que de la Police.

— Le Maire est autorisé à passer plusieurs marchés concernant les fournitures classiques aux écoles communales, les imprimés nécessaires au dénombrement de la population, la livraison de la viande frigorifiée aux cantines scolaires, etc.

— Le Conseil décide l'attribution provisoire de deux parcelles de terrain dans le quartier de la Gare à l'installation d'un bureau de recrutement de la main-d'œuvre agricole.

Voirie municipale. — Est approuvé le projet de mise à l'alignement de la rue Magenta et la construction d'une chaussée centrale neuve. La Société de peignage de la Tossée prend à sa charge les deux tiers de la dépense qui s'élèvera à une soixantaine de mille francs.

Les abonnements aux tramways. — M. le Maire annonce que la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing a décidé avec les représentants des municipalités des deux villes de réduire les tarifs des abonnements d'un quart par rapport à ceux approuvés en décembre. Ces tarifs seront ainsi seulement quatre fois supérieurs à ceux d'avant-guerre.

Pour les victimes civiles de la guerre. — Des concessions trentenaires gratuites dans les cimetières communaux seront accordées aux victimes civiles de la guerre.

M. Vandamme demande que les mutilés morts des suites de leurs blessures soient inhumés dans la concession réservée aux soldats morts au champ d'honneur.

Protestation contre l'insuffisance de l'aide financière de l'Etat aux Régions libérées. — Le Conseil décide de manifester sa solidarité avec toutes les communes qui ont subi l'invasion ennemie et d'appuyer de toutes ses forces l'action menée par les municipalités de Reims et de Lille. Il fait siennes leurs protestations.

Allocation nationale aux familles nombreuses. — Le Conseil émet le vœu que la proposition de loi Delachenal portant création d'une allocation nationale pour charges de famille soit adoptée dans le plus bref délai par le Parlement et demande aux députés et sénateurs du Nord de hâter l'adoption définitive.

Le travail de nuit dans les boulangeries et pâtisseries. — A Tourcoing, les dérogations sont autorisées pour les nuits qui précèdent le jour de l'an, le Mardi-Gras, Pâques, l'Ascension, le 14 juillet, la foire de Tourcoing, le 15 août, la St-Louis, la fête du 11 novembre et Noël.

Contribution mobilière de 1921. — Il sera déduit du loyer réel d'habitation de chaque contribuable fourquennois une somme de 100 fr. à titre de minimum de loyer. Sont exempts de la contribution, les habitants dont le loyer réel est supérieur à 190 fr. et ne dépasse pas 360 fr.

Perception. — Un second bureau sera créé à Tourcoing.

Condition publique. — La voie de raccordement de l'annexe du Conditionnement au chemin de fer du Nord est maintenue définitivement.

A 20 h. 15, la séance publique est levée.

La Fête de bienfaisance au profit des chômeurs

Comité de l'Epidème. — Les cavaliers qui désirent participer à la cavalcade, sont priés de se faire inscrire chez M. Noël Dael, rue de la Fonderie, les quêteurs et quêteuses chez M. Debuchy, 122, rue de Roubaix, les cyclistes chez M. Lézl, Café des Omnibus, rue de Roubaix. Des primes seront tirées au sort pour les vélos les mieux fleuris.

Réunion du Comité, ce soir, mardi, à 6 h., au Café des Omnibus, rue de Roubaix.

Réunion des présidents et secrétaires des organisations de quartiers. — Le Comité d'organisation invite les présidents et secrétaires des organisations de quartiers de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui, 1er mars, à 6 heures du soir, Café de l'Hôtel de Ville, 1, place Victor-Hassebroucq. Ordre du jour : Dernières dispositions à prendre pour le programme.

Les secrétaires sont priés de bien vouloir apporter à cette réunion l'itinéraire de leur quartier et le nombre de quêteurs et quêteuses.

Les souscriptions. — On nous communique la douzième liste de souscriptions pour la fête de bienfaisance :

Le Personnel de la Chaudronnerie, 255, rue de Paris, 363 fr. 50; le Personnel du Peignage Lorthiois, 203 fr. 55; le Personnel de la Voirie, 171 fr. 50; le Personnel du Service des Eaux, 169 fr.; le Personnel de la Condition publique, 131 fr.; le Personnel de l'Hospice et de l'Hôpital, 130 fr.; le Personnel de la Brasserie Bonte et Roussel, 124 fr.; le Personnel de la Police, 160 fr.; M. Edmond Masurel-Baratte, 100 fr.; Comptoir National d'Escompte, 100 fr.; le Personnel du Bureau de Bienfaisance, 67 fr.; Sapeurs-pompiers, 60 fr.; le Personnel de l'Usine d'Electricité, 46 fr.; le Personnel de la Recette municipal, 43 fr.; le Personnel de l'Etablissement de Bains, 38 fr. 50; le Personnel de la Sauvegarde des Nourrissons, 35 fr.; J. Desey, 50 fr.; Veuve Vandenberghe-Desurmont, 50 fr.; J. Poullet, 25 fr.; P. Delahousse, 20 fr.; Ladsous frères, entrepreneurs, 30 fr.; Dhulst Noël, 25 fr.; P. Bouchery, 10 fr.; A. Bernard, 10 fr.; L. Quivron, 10 fr.; C. Vinckier, 10 fr.; Taldeman-Verbrouck, 10 fr.

Total de la douzième liste, 2.132 fr. 05.

Total général : 24.538 fr. 80.

LA FETE DE CHARITE A LA MAISON DES ŒUVRES. — On nous prie d'insérer :

L'audition de musique religieuse, qui sera donnée vendredi soir, à la Maison des Œuvres, rue de Tournai, s'annonce comme un véritable succès. Succès d'affluence et succès artistique.

La séance sera présidée par Mgr Quilliet, évêque de Lille, qui veut ainsi donner un précieux témoignage d'encouragement aux organisateurs, en même temps que de haute sympathie aux œuvres bénéficiaires de cette soirée : les Petites Sœurs des Pauvres et l'Orphelinat Saint-Vincent.

Nos concitoyens voudront répondre à l'appel du Comité, qui dispose encore de quelques cartes d'entrée. Qu'ils s'adressent sans tarder à la librairie de la Maison des Œuvres.

La dernière répétition générale des choristes et instrumentistes aura lieu ce soir, mardi, à huit heures.

FEDERATION DES COMBATTANTS DE LA GRANDE GUERRE. — **Au Groupe des Phalempins.** — C'est devant une énorme affluence de combattants qu'eut lieu hier, dimanche, 27 courant, l'assemblée générale des adhérents du Groupe des Phalempins, à leur siège habituel « Aux Grands Archers », 45, rue des Phalempins.

Cette réunion, présidée par M. Koussens, président du groupe, fut rehaussée par la présence du commandant Legrand, président, et de M. Arthur Nys, vice-président de la Fédération.

A l'issue de l'assemblée, et après le tirage de la tombola, le groupe, ayant à sa tête la fanfare « Les Intimes », se rendit à l'église Notre-Dame de Lourdes, où avaient lieu la bénédiction du fanion du groupe et une messe célébrée à l'intention des défunts. MM. Constant Krabansky, mutilé, Henri Debay et Léon Ladon, combattants. Ces deux cérémonies émouvantes se tinrent au milieu d'une affluence considérable, témoignant toute sa sympathie envers les combattants et les familles éprouvées par ces deuils récents. La fanfare « Les Intimes » exécuta au cours de cette messe, les plus beaux morceaux de son répertoire religieux.

Le cortège se reforma pour se rendre au local, où se fit la dislocation.

VIDANGES INODORES : Adressez-vous chez Henri Duel, 19, rue Nationale, Tg. Tél. 74. 69206

LES CAMBRIOLEURS A L'ŒUVRE. — Profitant de l'absence de M. Jules Hoornaert, couvreur, rue de Neuville, 2, des individus se sont introduits dans son domicile, en forçant la porte d'entrée.

Après avoir fracturé deux coffres et mis l'intérieur sens dessus dessous, les intrus se retirèrent sans rien emporter.

— Au cours de la même nuit, des malfaiteurs inconnus ont essayé de pénétrer, par effraction, dans la demeure de M. Catteau, rue des Cinq-Voies, 85. Des traces de pesées ont été relevées sur la porte.

La police enquête.

MARCQ-EN-BARŒUL

CHIFFRE D'AFFAIRE. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu, pour le Bourg et le Molinel, chez M. Maréchal, « Café de la Mairie », le mardi 8 mars, de 14 à 17 h.; pour Rouges-Barres, chez M. Lepez, rue de Rouges-Barres, le jeudi 10 mars, de 14 à 16 heures.

PENSIONS AUX ASCENDANTS BELGES. — Les ascendants de nationalité belge, qui ont eu un ou plusieurs fils tués à l'ennemi, peuvent, dès maintenant, constituer un dossier de demande d'allocation d'ascendants, s'ils justifient qu'ils résidaient en France antérieurement au 2 août 1914, et qu'ils ne perçoivent aucune allocation servie par un gouvernement étranger. Pour les renseignements, s'adresser à la Mairie.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la distillerie Lesaffre, rue de Lille, 139, un journalier, Léon Lewyllie, 58 ans, rue de l'Eglise, cour du Vieux Soldat, à Marquette, a fait une chute en poussant une cuve à levain et s'est contusionné l'épaule gauche.

LILLE

LES VOLS EN GARE DE FIVES

Perquisitions à Lille et Annappes

Nous avons relaté les exploits de cambrioleurs audacieux qui depuis de longs mois opéraient en gare de Fives, déplombant des wagons qu'ils vidaient de leurs nombreux colis.

A la suite de l'arrestation de Ternynck qui fut pris en flagrant délit en même temps qu'un complice, Eeckout, qui parvint à s'enfuir, le service de la Sûreté a fait des recherches à Lille et dans les environs pour retrouver les marchandises dérobées.

Lundi matin, M. Perny, chef de la Sûreté, et deux agents se sont rendus à Annappes chez des parents de Ternynck et ont découvert chez les époux Delporte-Dercœux, 7, rue du Jambon, et Julia Conaert-Dercœux, 99, ruelle d'Ascq, une certaine quantité de marchandises provenant des vols en gare de Fives : flanelle, jupons, chemises, toiles à matelas, tissus, etc...

Ces deux personnes qui ont été laissées en liberté provisoire seront confrontées avec Ternynck.

M. Perny a poursuivi son enquête dans la commune et interrogé des personnes de la Grand'Rue et de la rue du Jambon qui détenaient également de la toile et autres tissus qu'elles ont déclaré avoir acheté de bonne foi à Ternynck qui se serait présenté chez elles sous un nom d'emprunt, déclarant avoir un fonds de magasin à liquider.

Les résultats de l'enquête ont été transmis au Parquet de Lille qui décidera des mesures à prendre.

LA DISSIMULATION DES BENEFICES DE GUERRE

Un confectionneur lillois poursuivi à Paris

Plusieurs journaux de Paris nous apportent la nouvelle qu'à la suite d'une enquête des contributions directes et sur commission rogatoire de M. Laugier, juge d'instruction, à Paris, M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, a perquisitionné, 3, place des Victoires, dans les bureaux et ateliers de MM. Dury père et fils, entrepreneurs de confections, inculpés de dissimulation de bénéfices de guerre.

M. Dury fils a fourni les explications suivantes :

« Notre usine de Lille étant restée aux mains des Allemands pendant la durée de l'occupation, la production de nos ateliers, limitée aux seuls travaux effectués à Paris, a été de ce fait considérablement réduite. Nos dommages de guerre se chiffrent à 1.600.000 francs. Nous pensions que le dossier constitué à cet effet, et la déclaration détaillée pour l'impôt sur le chiffre d'affaires, rendraient un compte suffisamment exact de notre situation commerciale. »

Ajoutons que M. Dury fils est chevalier de la Légion d'honneur. Il a une cinquantaine d'années et son père 83 ans.

L'établissement de MM. Dury serait situé 52-54, rue du Molinel, à Lille.

L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS de GUERRE a tenu sa première assemblée générale pour 1921, dimanche, à Lille. Depuis la dernière réunion, le président peut annoncer un résultat : la mention « Mort pour la France » est acquise aux prisonniers morts en captivité.

En ce qui concerne la médaille interalliée, de nombreux parlementaires de la région ont donné l'assurance de leur concours pleinement dévoué à la cause des prisonniers.

FEDERATION GENERALE DES SOCIÉTÉS DRAMATIQUES CATHOLIQUES. — La cinquième assemblée générale de cette œuvre aura lieu le jeudi 3 mars, à 18 heures, dans une salle de l'établissement Saint-Louis, 20, rue du Marché, à Lille.

A l'ordre du jour : Allocution de M. l'abbé L. Six, aumônier, et J. Goëtgheberr, président ; rapports moral et financier, par MM. G. Dubocage, secrétaire général fondateur et P. de Smet, trésorier; renouvellement des pouvoirs des membres du Conseil fédéral. Les sociétés adhérentes du département du Nord sont instamment priées de se faire représenter à cette réunion par leur aumônier et plusieurs délégués.

CARNET DU JOUR

NÉCROLOGIE

— M. Léopold Cocq, gérant du « Courrier du Pas-de-Calais », titulaire de la médaille d'honneur, est décédé dans sa 68e année. Le défunt consacra plus de quarante années de sa vie au service du journal avec un rare dévouement et un zèle remarquable.

Nous prions la famille et notre confrère d'agréer nos plus sincères condoléances.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Aud